

ARTS, LETTRES, LANGUES

Certification en langue française TCF Intégration, Résidence et Naturalisation

Présentation

Il ne s'agit pas d'une formation mais d'un examen.

Le Test de Connaissance du Français (TCF) Intégration, Résidence et Naturalisation (IRN) s'adresse à toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- une demande de nationalité française ;
- une demande de carte de résident de longue durée ;
- une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII.

Objectifs

Le TCF IRN évalue les 4 compétences en langue française : compréhension orale et production orale, compréhension des écrits et production écrite.

Les atouts de la formation

Le candidat reçoit une attestation officielle indiquant son niveau en langue française. Celle-ci est valable deux ans.

Admission

A qui s'adresse la formation ?

Toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- une demande de nationalité française ;
- une demande de carte de résident de longue durée ;
- une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII.

Infos pratiques

Campus

 Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette

En savoir plus

ACCENTS USMB

 <https://www.univ-smb.fr/accents/certification/formulaire-tcf-integration-residence-et-naturalisation/>